

le stéphanois



246 5 AVRIL - 26 AVRIL 2018

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Question de rythmes p. 4 et 5

La Ville a proposé à l'inspection académique de réorganiser sur quatre jours la semaine des élèves de primaire, en dérogation à la loi.

Marchands de sommeil p. 7

Une proposition de loi projetait de donner des outils supplémentaires pour lutter contre les marchands de sommeil. Elle a été rejetée.

La porte d'à côté p. 18 et 19

Les solidarités entre voisins n'ont pas besoin d'être spectaculaires pour faire du bien. Un petit geste, un simple coup de main peuvent changer la vie.

État à vendre



Le gouvernement s'apprête à céder au secteur marchand une partie de ses parts dans plusieurs entreprises publiques. Face à cette nouvelle vague de privatisations qui cache son nom, les citoyens se mobilisent. **p. 10 à 13**

En images

FULL-CONTACT

Moisson de médailles

Le club stéphanois de full-contact n'est pas rentré bredouille des championnats de France qui se sont déroulés les 3 et 4 mars à Melun. Réservée aux catégories poussin, benjamin, minime et cadet, la compétition s'est conclue avec trois médailles stéphanoises. Enzo Renaux et Yanis Ferreira en - 32 kg décrochent un titre de vice-champion de France. Timéo Estiven rejoint ses camarades sur le podium à la troisième place. Laura Malot chute en quart de finale et finit avec une très honorable quatrième place. « *Pour tous, c'était la première grande compétition* », précise Éric Langlais, le président du club qui peut se satisfaire d'une très bonne saison. Prochaine étape le 25 mai à Melun pour les championnats de France adulte, avec un bon espoir de décrocher là aussi des médailles.



PHOTO : J.-P. S.

BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON

Un nouveau chapitre

Après une année de travaux, le public a retrouvé le chemin de la bibliothèque Louis-Aragon. L'inauguration de cet équipement ouvert sur le quartier Hartmann-La Houssière a eu lieu samedi 24 mars dans une ambiance festive au rythme d'une fanfare conduite par les élèves et les enseignants du conservatoire de musique et de danse. Une occasion pour le maire Joachim Moyse de souligner l'importance de tels lieux « *au moment où l'obscurantisme détruit des œuvres d'art assyriennes inestimables, au moment où le fanatisme détruit quelque 8 000 livres à Mossoul* ». Dotée dorénavant d'une salle multimédia, d'une salle d'animations partagée destinée à accueillir de nombreux événements et d'un jardin de lecture ouvert sur l'extérieur, la nouvelle bibliothèque Louis-Aragon s'adresse à tous les publics et notamment aux élèves des écoles Louis-Pergaud et André-Ampère, toutes proches.

INFOS Plus d'images à découvrir avec le diaporama publié sur le site de la Ville saintetiennedurouvray.fr

SOLIDARITÉ

Valeur estimée

Vendredi 23 mars, le département des solidarités et du développement social de la Ville, en lien notamment avec Pôle emploi, le centre communal d'action sociale (CCAS) et la Mief organisait un atelier « estime de soi ». Une douzaine d'hommes et de femmes se sont retrouvés au Rive Gauche autour du chanteur Ben Herbert Larue. Un temps d'écriture d'abord en se laissant guider pour associer des mots, les faire rimer, laisser parler son cœur. Après, il s'agissait d'oser dire son texte devant les autres, les regarder bien en face, hausser le ton, poser le souffle. À la fin, les participants ont investi la scène du Rive Gauche, micro en main, accompagnés à la guitare par Ben Herbert Larue. Le grand saut, face à un public. De quoi reprendre confiance en soi et retourner à la vie, chargé à bloc.

INFOS Prochain atelier « estime de soi », mercredi 11 avril de 9 heures à midi. L'atelier sera consacré à l'expression corporelle avec la danseuse et chorégraphe Nathalie Pernet. Contact et inscriptions : 06 83 03 01 50.





INFORMATIONS

« Mes droits, j'y ai droit »

Pour encourager et faciliter l'accès aux droits, la Ville, en partenariat avec des représentants de la Caf, la Carsat, la CPAM, de Pôle emploi et du Département de Seine-Maritime, donne rendez-vous aux Stéphanois-e-s jeudi 19 avril, pour un après-midi d'information et d'orientation. Durant ce temps de rencontre et d'échange, chacun pourra trouver les réponses à des questions relatives à la recherche d'emploi, aux droits à la retraite ou encore à l'accès aux soins et au logement. Un atelier sera dédié à la découverte et la mise en pratique des démarches dématérialisées sur les sites internet tels que ameli.fr ou pole-emploi.fr.

TEMPS D'INFORMATION Jeudi 19 avril, de 13 à 19 heures, centre socioculturel Jean-Prévost et Maison du citoyen. Place Jean-Prévost. Entrée libre.



19 MARS

« Nous tourner vers l'avenir »

Le 19 mars, anciens combattants, élus et Stéphanois se sont retrouvés place de la Libération afin de commémorer le 61^e anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. « Cette commémoration doit être l'occasion de renforcer les liens entre les générations, elle est propice à l'enseignement, la compréhension du présent naît de la compréhension du passé. Elle est porteuse des valeurs de la République, de démocratie, de fraternité, de liberté, de solidarité et de paix », soulignait le maire Joachim Moyse.



À MON AVIS

Dessignons ensemble le nouveau visage de la Ville

Avec une bibliothèque complètement rénovée et inaugurée le 24 mars dernier, au cœur du quartier de La Houssière, notre ville renforce son réseau d'équipements communaux. En moins de six mois, et avec la piscine Marcel-Porzou, ce sont deux structures municipales majeures pour les Stéphanois et Stéphanoises qui ont rouvert leurs portes.

Les programmes de rénovation, de requalification et de revitalisation de notre ville poursuivent ainsi leur route, avec l'ensemble des acteurs concernés et notamment nos partenaires financiers et institutionnels. Certes, notre ville et sa population souffrent des incidences locales des politiques inégalitaires successives menées au plus haut sommet de l'État, mais je n'accepte pas les difficultés sociales vécues au quotidien par nos habitantes et nos habitants. Au contraire, avec mon équipe municipale, nous travaillons à améliorer sans cesse notre cadre de vie, à conforter les liens sociaux si présents dans notre communauté stéphanoise. C'est avec une réelle détermination que notre action est guidée pour mettre en œuvre nos multiples projets urbains sur l'ensemble de notre ville. Ainsi, nous dessinons le nouveau visage de Saint-Étienne-du-Rouvray qui doit être pensé avec et pour les habitants.

Joachim Moyse

Maire, conseiller régional



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :**

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :**

Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.), Arnaud Bertereau (A.B.), Anne-Charlotte Compan (A.-C.C.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 8130 60.

RYTHMES SCOLAIRES

Quatre jours d'école à la rentrée

Après une année de réflexion et de débats avec les parents d'élèves et les représentants de la communauté éducative, la Ville a rendu un avis en faveur d'un retour à la semaine de quatre jours. L'objectif est de maintenir et renforcer le projet éducatif local.

Les coulisses de l'info

À la rentrée 2018, près de 90 % des communes françaises auront mis en œuvre à la semaine de quatre jours dans les écoles maternelles et élémentaires. Saint-Étienne-du-Rouvray en fera partie. La Ville maintient son projet éducatif local mais dans quelles conditions ?

À l'origine du retour à la semaine de quatre jours, il y a d'abord le décret pris par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, le 28 juin 2017. Ce texte ouvrait alors la possibilité d'une dérogation censée « donner de la liberté aux acteurs locaux ». Après la publication de ce décret, la Ville n'a pas souhaité réagir dans l'urgence. Elle a pris le temps de recueillir les témoignages, les contributions collectives et les courriers de chacun. Pendant cette période, l'argument le plus souvent évoqué se rapportait à la fatigue des enfants. « *Un processus démocratique s'est engagé avec les parents d'élèves et les autorités éducatives. Notre souci était de prendre en compte les contraintes budgétaires sans rien renier de nos priorités éducatives. Notre objectif demeure la réussite de l'enfant et la défense de l'égalité réelle des chances pour tous* », explique David Fontaine, adjoint en charge des affaires scolaires.

Valeurs partagées

Sur le fond, « *tout n'est donc pas remis en question* », précise Muriel Renaux, adjointe en charge de l'enfance et de la petite enfance. *La Ville garde la maîtrise de son projet éducatif et ses objectifs pour l'apprentissage de l'altérité et des principes du vivre ensemble, l'accès à la connaissance, l'émancipation... Tout cela s'appuie sur de la co-éducation en associant des partenaires parmi lesquels les parents, les associations et les services de la Ville* ».

La semaine à quatre jours implique néanmoins de repenser l'agenda sachant que le temps scolaire n'est pas isolé des temps de loisirs et des temps familiaux. « *Sur le temps du soir, plus court, il faudra changer de type de projet mais nous maintiendrons un temps éducatif* », explique Muriel Renaux. Dans le même temps, le passage à 4 jours libérera une journée complète le mercredi. « *Ceci va permettre de mettre en place des projets plus*





La semaine de quatre jours va dégager du temps pour les associations et permettre de libérer une journée complète le mercredi afin de développer des projets plus ambitieux dans les centres de loisirs municipaux.

PHOTO: J.-P. S.

ambitieux. Dans les centres de loisirs notamment, nous ferons en sorte que chaque enfant puisse profiter d'une sortie éducative par mois », explique Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du développement éducatif. Enfin, sur la pause de midi, le souhait de la Ville est de maintenir une pause de deux

heures. « D'abord parce que les effectifs dans la restauration scolaire ne nous permettent pas de passer deux voire trois services en 1 h 30. Ensuite parce que c'est un moyen d'installer des activités et de renforcer leur contenu éducatif en touchant un maximum d'enfants », insiste Jérôme Lalung-Bonnaire. ■

À SAVOIR

Règle de trois

Une enquête réalisée par l'Association des maires de France sur les nouvelles organisations du temps scolaire à la rentrée 2017 révèle plusieurs informations qui recoupent la réalité stéphanaise. Parmi les principaux motifs invoqués en faveur de la semaine de quatre jours, on trouve une demande des parents d'élèves (83 %), une demande des conseils d'école (81 %), la fatigue des enfants (72 %) et la demande des enseignants (71 %). Les associations ne sont demandeuses qu'à 5 %. À l'échelle nationale, le retour à la semaine de quatre jours représenterait une économie financière pour 73 % des communes.

INTERVIEW

« Renforcer et qualifier notre offre »

Joachim Moyse,
maire de Saint-Étienne-du-Rouvray

Le retour à quatre jours aura-t-il un impact financier pour la Ville ?

La perte de la recette du fonds de soutien attribué aux communes qui appliquent la semaine de quatre jours et demi constitue un manque à gagner pour la Ville. Mais nous estimons que cet engagement n'est pas assuré sur le long terme. D'autres dotations de ce type ont diminué ces dernières années. Je pense notamment à la dotation globale de fonctionnement (DGF) liée en partie à la compensation des transferts de charges aux communes. À Saint-Étienne-du-Rouvray, la DGF a diminué de 3 M€ sur les trois derniers exercices. Il est vrai que l'incertitude relative à la pérennisation du fonds de soutien a été prise en compte lors de notre réflexion.

Estimez-vous que l'État assume suffisamment ses responsabilités ?

L'État a offert en juin 2017 une possibilité aux parents d'élèves de se saisir de cette question. Et il était légitime de les écouter. Néanmoins, j'estime que c'est une façon un peu hypocrite de la part de l'État de renvoyer la décision à d'autres. À la fin, je rappelle que s'il revient à la Ville de rendre un avis, ce que nous avons fait le 15 février 2018 au bureau municipal, la décision finale est du ressort de la direction académique des services de l'Éducation nationale. La volonté de la Ville, en revanche, c'est d'être un acteur de premier plan de l'éducation sur les activités extrascolaires et périscolaires. Notre objectif est donc bien de renforcer et de qualifier notre offre en lien avec les associations et les services de la Ville.

La mobilisation de la Ville récompensée

TRANSPORTS

Train de vie

La Région Normandie a mis en œuvre une nouvelle tarification sur l'ensemble du réseau des transports express régionaux, autrefois gérés

de manière autonome par les régions Haute et Basse-Normandie. Le résultat de cette « harmonisation » au 1^{er} janvier 2018 est partagé entre des augmentations et des baisses de tarifs.

L'évolution majeure mise en avant par la Région concerne les moins de 26 ans avec une baisse de tarifs de 15 à 20 % pour les abonnements mensuels et de 30 % en moyenne pour les abonnements annuels. « Il s'agit pour nous de fidéliser une clientèle de lycéens, d'étudiants qui représentent jusqu'à 40 % des usagers sur certaines lignes », insiste Jean-Baptiste Gastinne, vice-président en charge des transports.

L'autre évolution a fait l'objet de beaucoup moins de publicité et pour cause il s'agit d'une augmentation des tarifs pour les plus de 26 ans : 5 % pour les abonnements mensuels et environ 1 % pour les abonnements annuels. « C'est une décision assumée parce que, la plupart du temps, ces abonnements s'inscrivent dans un contexte professionnel et que la loi impose à l'employeur de prendre en charge 50 % du prix des abonnements sur les trajets domicile-travail. » L'augmentation n'en demeure pas moins réelle, même si elle est partagée entre l'employeur et le salarié. Une décision qui ne va pas forcément inciter le grand public à laisser la voiture au garage. De son côté, la Région maintient son intention d'investir à la fois dans des projets routiers comme le contournement Est, jusqu'à 160 millions d'euros, et de préparer la nouvelle convention qui prévoit qu'en 2020, elle aura la main sur les transports express régionaux et les Intercités. Une équation budgétaire et environnementale qui semble néanmoins difficile à concilier.

La Ville a été récompensée pour la deuxième année consécutive par l'association des Élu-e-s contre les violences faites aux femmes.

« **NOUS AVONS ÉTÉ SENSIBLES À LA DIVERSITÉ DES ACTIONS DE PRÉVENTION et d'accompagnement mises en œuvre par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray à destination de publics très différents,** explique Carmélina de Pablo, présidente de l'association des Élu-e-s contre les violences faites aux femmes (ECVF). *Le prix spécial du jury récompense la politique volontariste de la Ville et la pérennisation de ses actions qui s'engagent dans le temps.* »

Pour porter cette ambition, la Ville a pu s'appuyer sur le soutien et la participation de nombreux partenaires parmi lesquels l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Association du centre social de La Housière (ACSH), l'Association stéphanaise de prévention individuelle et collective (Aspic), la Confédération sociale des familles (CSF), le planning familial ou encore le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Seine-Maritime. Ce réseau d'intervenants sociaux et éducatifs a permis de toucher des jeunes de 2 à 25 ans

mais aussi des hommes et des femmes avec, à chaque fois, le souci de les informer sur leurs droits et leurs obligations, de les sensibiliser aux discriminations sexistes, de favoriser l'autonomie et l'émancipation des femmes et d'accompagner les victimes de violence. Autant d'objectifs qui ont été déclinés à travers des ciné-débats, des marches exploratoires, des expositions dans les col-

lèges et les lycées, des campagnes de sensibilisation déployées sur l'ensemble de la commune et des formations dispensées, y compris auprès des agents de la Ville.

À la fin, les initiatives stéphanaises viendront enrichir le fonds d'archives de l'ECVF qui met régulièrement à jour son site internet. « Une ressource destinée à être partagée par le plus grand nombre et à sensibiliser les élu-e-s qui souhaitent s'engager à leur tour contre les violences faites aux femmes », insiste Carmélina de Pablo. ■

INFOS Association des Élu-e-s contre les violences faites aux femmes. Tél. : 01 44 24 54 80.

La Ville en actions



Du 20 au 25 novembre 2017, la Ville a décliné une campagne d'information sur toute la commune afin de sensibiliser les habitant-e-s à la question des violences sexistes.



◀ Selon le ministère de la Cohésion des territoires, la France compte entre 400 000 et 600 000 logements indignes dans le parc privé.
PHOTO: J. L.

ARSENAL LÉGISLATIF

Le fléau des marchands de sommeil

On estime à un million le nombre de locataires victimes des « marchands de sommeil ». Des outils existent pour lutter contre ces délinquants mais la loi mériterait d'être renforcée.

Les mots ne sont pas définis par la loi mais Hubert Wulfranc n'hésite pas à les employer. « *Les termes de "marchands de sommeil" recouvrent des réalités différentes*, explique le député seino-marin et élu municipal. *Il peut s'agir de petits propriétaires indécents comme de véritables affairistes véreux plus ou moins proches du crime organisé. Leurs victimes sont en revanche souvent similaires : ce sont des personnes modestes qui, pour différentes raisons, sont contraintes d'accepter des conditions de vie indignes dans le parc locatif privé.* »

C'est donc pour lutter contre ces propriétaires sans scrupule que le député a été le rapporteur, le 20 février dernier, d'une proposition de loi visant à sanctionner plus lourdement les marchands de sommeil, à les empêcher de récidiver et à donner aux collectivités des outils renforcés en matière de prévention et d'éradication de l'habitat

indigne. La proposition de loi a toutefois été rejetée par la majorité présidentielle, cette dernière invoquant l'examen en avril prochain de son propre texte intitulé « Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » dit loi Élan. Ce projet de loi prévoit lui aussi des « sanctions accrues contre les marchands de sommeil ».

« La Ville est très vigilante »

Hubert Wulfranc reste néanmoins réservé sur une partie des dispositions de la loi Élan, comme celle projetant de transférer la lutte contre l'habitat indigne aux seules intercommunalités. « *Je ne suis pas persuadé que la Métropole Rouen Normandie ait les moyens de lutter contre les marchands de sommeil*, avertit le député. *Il faut pour cela être près du terrain. Les mairies restent les mieux placées pour mener la lutte.* »

Le député reconnaît toutefois qu'une des mesures du projet de loi Élan pourrait s'avé-

rer efficace : celle assimilant les revenus des marchands de sommeil à ceux des trafiquants de drogue. « *Sur le plan pénal, les marchands de sommeil sont des délinquants*, indique Hubert Wulfranc. *Mais il faudrait les requalifier de "criminels" car il y a parfois des morts, et parmi eux des enfants.* »

Saint-Étienne-du-Rouvray n'échappe pas à ce phénomène. Sur la commune, plusieurs copropriétés sont frappées par ce fléau (*Le Stéphanois* n° 213, 223, 238, 240). « *La Ville est très vigilante*, assure-t-on au service urbanisme de la mairie. *Nous regardons de près tout achat de propriété dans les secteurs repérés comme étant à risque.* » Des outils renforcés existent depuis la loi Alur de 2014 pour lutter contre ces « *affairistes véreux* ». Et la Ville ne se prive pas de les exploiter au maximum de ses compétences. « *Mais le phénomène se consolide*, prévient le député, *y compris dans les zones pavillonnaires...* » ■

NOUVEAU

La ville pour terrain de sport

Et si la ville devenait un immense terrain de jeu et de pratique sportive ? Il suffit parfois d'un banc pour travailler ses abdominaux et ses biceps, d'une barrière pour s'étirer et d'un escalier pour améliorer sa capacité cardiaque et respiratoire. La discipline se nomme « *urban training* ».

Plus concrètement, il s'agit de mettre à profit tous les équipements et les configurations du terrain pour faire du sport. Le département des solidarités et du développement social de la Ville a souhaité ouvrir cette pratique en particulier à toutes celles et tous ceux qui ne peuvent pas ou qui n'osent pas franchir le seuil du parc omnisports Youri-Gagarine ou s'inscrire auprès des associations stéphanoises. Parce que l'accès aux activités sportives est un droit et une bonne manière de sortir de l'isolement, les ateliers d'*urban training* seront proposés au plus près des habitants, au cœur des quartiers. Pas besoin d'investir dans du matériel, pas question de parler de performances, l'*urban training* s'adapte à tous les publics, à tous les âges et à tous les niveaux. À la fin, de chaque séance d'une heure, une collation sera proposée aux participants pour se retrouver ou se rencontrer.

URBAN TRAINING Quartier Château blanc, parc Gracchus-Babeuf, les mardis 24 avril, 22 mai, 29 juin, 31 juillet, 28 août et 25 septembre. Quartier Maurice-Thorez, parc Georges-Brassens, les mardis 17 avril, 15 mai, 12 juin, 17 juillet, 14 août et 11 septembre. De 18 à 19 heures. Contact : département des solidarités et du développement social : 06 79 08 56 23.



Guitariste et pianiste, Virginie Trompat utilise aussi les vibrations et les sonorités des bols en céramique qu'elle fabrique elle-même.

ANIMATIONS

Si on chantait ?

À partir de la mi-avril, la Ville propose un spectacle, des ateliers de chant et des repas concert pour les seniors à la résidence Ambroise-Croizat.

PARCE QUE LA MUSIQUE ET LE CHANT FONT PARTIE DE NOS VIES, la chanteuse Virginie Trompat s'efforce d'en exploiter toutes les inspirations et les expressions. Et dans ce registre, aucune tonalité n'est mise à l'index : chants traditionnels, chansons populaires et jusqu'aux chants qui rythmaient le travail des ouvriers dans les ateliers et les usines. « *En remontant ainsi aux origines, je trouve un terreau commun qui nous unit et qui sert de fondement pour explorer d'autres univers* », explique Virginie Trompat. Le chant devient alors le passeport idéal pour partir en voyage. « *Les langues étrangères favorisent l'échange et la rencontre avec d'autres cultures. Le chant est un parfait outil de transmission.* » En explorant le chant des Indiens d'Amérique du Nord ou du Maghreb, Virginie Trompat pratique ainsi « *le mélange des genres pour mieux stimuler la curiosité des participants aux ateliers* ».

Au-delà du plaisir de chanter, Virginie Trompat ne manque pas de souligner tous les bienfaits de cette activité pour le corps

Le chant pour se faire du bien

et pour l'esprit. « *Je fais en sorte que les personnes acceptent leurs émotions. Qu'ils prennent le temps de ressentir les choses, comment ils respirent, comment ils se sentent avant et après l'atelier.* » Pour faire vibrer la corde sensible et attiser les émotions des participants, Virginie Trompat joue sur

toute la gamme des harmoniques, des vibrations et des fréquences avec la voix ou avec des instruments aussi inédits que des bols en céramique. « *Ça fait du bien aux cellules quand on chante. C'est bon*

pour le cœur, la circulation, la respiration, la saturation en oxygène. » En point d'orgue, c'est bien le plaisir qui fixera la tonalité de ces ateliers de chant. ■

INFOS Spectacle « Les contes de ma grand-mère paysanne », lundi 28 mai à 15 heures, suivi d'un goûter. Les ateliers de chant auront lieu à la résidence Ambroise-Croizat le 19 avril à 12 h 30 (repas concert) ; les 17, 24 et 31 mai à 14 heures, les 7 juin à 14 heures, le 14 juin à 12h 30 (repas concert) et le 21 juin. Ateliers gratuits et ouvert aux seniors. Renseignements et réservation avant le 11 avril pour le repas concert du 19 avril au 02 32 95 93 58. Prix du repas : 7,20 €.

« Les conditions d'accueil ne sont pas dignes »

Une intersyndicale dénonce la suroccupation du centre hospitalier du Rouvray. Trente-cinq lits réservés aux urgences y sont occupés en permanence, sans personnel supplémentaire

« **S**uroccupation chronique », « souffrance au travail », « burn-out », « risques de suicide », les représentants syndicaux du centre hospitalier du Rouvray (CHR), réunis en intersyndicale CGT-CFTC-CFDT, décrivent une situation qui, affirment-ils, met en danger les patients et les soignants. « *Cela dure depuis des mois, explique Jean-Yves Herment de la CFDT. Les agents sont à bout. Pour le moment, les collègues ne se mettent pas en arrêt maladie car ils ont leur conscience professionnelle.* » En cause, un peu plus d'une trentaine de lits normalement réservés aux urgences mais utilisés comme des lits ordinaires... et sans le personnel nécessaire. « *Nous n'accueillons pas les patients dans des conditions dignes, déplore Cyril Boutin de la CGT. Ces lits sont disposés dans des bureaux, dans des salles d'attente, des pièces sans sanitaires, sans*

placards. Les soignants n'ont plus l'impression de faire leur boulot correctement. Le premier outil de soin en psychiatrie c'est pourtant l'humain, or là, on ne l'a plus... »

La grève continue !

L'intersyndicale a dénoncé par trois fois cet état de fait lors des derniers comités d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT). Les deux premières fois, selon la CFDT, la direction se serait engagée à fermer ces lits ou, du moins, à ne plus les utiliser comme des lits ordinaires, « *sauf que, derrière, dénonce Jean-Yves Herment, le corps médical n'a pas suivi. Les psychiatres continuent à nous envoyer des patients alors même qu'ils savent qu'il n'y a plus de place. Il est arrivé que des patients passent la nuit sur une chaise et que des mineurs soient mélangés aux majeurs !* » Afin d'appuyer ses dires, le syndicaliste montre la capture d'écran d'un mail envoyé

le 23 février par la direction aux cadres : « Vous êtes dans l'obligation de transférer les patients [...] sans tenir compte de la disponibilité des lits », peut-on lire dans ce mail.

Le 23 mars dernier, se tenait un nouveau CHSCT au cours duquel l'intersyndicale a une fois encore dénoncé cette suroccupation chronique. Refusant de s'exprimer dans la presse, la direction a indiqué dans un communiqué qu'elle avait mis en place des mesures « *permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des patients et les conditions de travail des personnels* ». Les représentants syndicaux ont néanmoins quitté la table : « *La direction a proposé cinq postes en contrats courts, s'indignent-ils, alors qu'il en faudrait dix fois plus pour assurer un service normal ! Ce n'est pas à la hauteur des enjeux, et c'est à la limite de la provocation. Nous continuons notre mouvement de grève.* » ■



« L'intersyndicale CGT-CFTC-CGT a décidé de poursuivre la grève. « *Nous sommes le 3^e établissement psychiatrique de France derrière Paris et nous sommes au 8^e rang au niveau des moyens, résume un représentant CGT. On est en hyperactivité et en sous-dotation.* »

PHOTO : J. L.



Photo : E. B.

Privatisations : tout doit disparaître !

Les méthodes changent mais depuis trente ans l'État transfère la richesse publique à la sphère marchande. Ou comment l'État « limite sa capacité à freiner la croissance des inégalités ».

Robert est devenu facteur en 1980. Fonctionnaire depuis cette date, il a vu le service public du courrier glisser peu à peu vers quelque chose qui, sans appartenir totalement à la sphère marchande, lui ressemble de plus en plus. Et furieusement. « La direction nationale s'intéresse davantage au service "Veiller sur mes parents" qu'à la distribution du courrier, regrette le facteur stéphanois. Si une tournée n'est pas effectuée plusieurs jours d'affilée, cela

ne les inquiète pas, c'est même inscrit dans les conditions générales de vente. Mais si l'un de ces services marchandisés n'est pas effectué, c'est le grand chef qui débarque aussitôt ! » « Veiller sur mes parents » est facturé 19,90 € par mois pour une visite par semaine. « Le collègue a six minutes pour remplir un formulaire de dix questions, reprend Robert. Ce qu'il y a de nouveau dans ce service, c'est qu'il est devenu payant ! Avant, les facteurs faisaient ça gratuitement sans se poser de questions ! »

Les coulisses de l'info

Avec un demi-million de personnes dans les rues pour défendre le service public, le 22 mars dernier, les citoyens ont envoyé un message clair au gouvernement : notre modèle social n'est pas un coût pour le pays mais il est la clé de voûte de notre démocratie. Son transfert au privé met cet équilibre en danger...



PHOTO : J.-P.S.

Changements discrets

Après avoir été une « entreprise publique autonome », La Poste est depuis 2010 une « société anonyme à capitaux publics » détenue majoritairement par l'État. Bien plus qu'un changement de façade, ce glissement juridique s'inscrit dans un discret mécanisme de privatisation dont on trouve notamment une autre illustration sur le territoire stéphanois, avec la société Safran. Créé à partir d'une société nationalisée en 1945, la Snecma, Safran aura peu à peu vu son capital détenu par l'État fondre comme neige au soleil jusqu'à 2016 où, avec l'aide de BPIFrance, ses activités biométriques (connues sous le nom de Morpho) ont été rachetées par un fonds d'investissement américain. Or BPIFrance n'est autre qu'une filiale de la Caisse des dépôts qui elle-même pourrait, d'après le journal *Les Échos**, se voir céder les parts que l'État détient à La Poste. Un discret passage de main qui pourrait être le début d'une privatisation pure et dure. Or ce mouvement dure depuis plus de trente ans. Avec néanmoins une nuance : aujourd'hui, l'État n'essaie plus d'expliquer aux citoyens que ce transfert de la richesse publique à la sphère marchande est pour eux une aubaine, contrairement à ce qu'il disait lors des premières privatisations en 1986...

Quand on privatisait « chic »...

Souvenons-nous. En vertu de la loi du 2 juillet 1986, la compagnie financière Paribas était privatisée un an plus tard. « Madame, monsieur, vous en aurez pro-

chainement la possibilité, vous aussi, d'en devenir actionnaire », clamait alors un spot publicitaire invitant les téléspectateurs à pénétrer « eux aussi » dans l'univers feutré de la haute finance privée. Par cette promesse faite à chacun de « devenir actionnaire », les Français découvraient la première grande vague de privatisations qui allait transférer « du secteur public au secteur privé » (tels étaient alors les termes de la loi) pas moins de soixante-cinq fleurons de l'économie et de la finance nationales. Trente ans plus tard, l'enchantement des débuts de la privatisation a cédé à l'explosion des inégalités. Car contrairement aux promesses de 1987, l'univers feutré de la haute finance n'a pas vraiment ouvert grand ses portes à « vous aussi, madame, monsieur ».

« Richesse publique négative »

« Depuis 1980, est-il écrit dans le « rapport sur les inégalités mondiales » publié cette année par le World inequality Lab dont l'économiste Thomas Piketty est l'un des signataires, les 1 % d'individus les plus riches dans le monde ont capté deux fois plus de croissance que les 50 % les plus pauvres. » Le même rapport constate également que « depuis 1980 [date de tournant libéral imprimé par Thatcher et Reagan, NDLR] de très importants transferts de patrimoine public à la sphère privée se sont produits dans presque tous les pays, riches ou émergents ». S'il est indéniable, poursuit le rapport, que les richesses nationales ont augmenté, mais entre les mains d'un très

petit nombre, en revanche, « la richesse publique est aujourd'hui négative ou proche du zéro dans les pays riches ». En d'autres

termes, indique le World inequality Lab : « On peut estimer que cela limite la capacité des États de réguler l'économie, redistribuer les revenus et freiner la croissance des inégalités. »

On le voit, les mots et les techniques de la privatisation de la richesse publique ont beaucoup évolué. Rares désormais sont ceux de ses partisans à parler crûment de « privatisations ». On lui préfère les « cessions d'actifs » ou encore les « ouvertures à la concurrence », bien moins explicites. Un « glissement sémantique » qu'a d'ailleurs dénoncé le maire Joachim Moyse le 22 mars dernier, lors d'une réunion pour la défense des services publics animée par la CGT (photo p. 10). Ce « glissement sémantique de « service public » vers « dépense publique » dans le discours de nos gouvernants ces dernières années témoigne, a indiqué le maire, du mépris de la réalité du travail effectué par les quelque 5 millions d'employés de la fonction publique sur le territoire national ».

Contradiction

Or, loin de n'être que des subtilités du langage, ces glissements sémantiques ont →

▲ Dans un front uni, les jeunes lycéens et étudiants se sont mobilisés lors de la manifestation du 22 mars.

→ des effets directs sur le quotidien des citoyens. Ils n'auraient, en outre, d'autres fins que de masquer une contradiction que l'État, semble-t-il, préfère ne pas voir, comme le pointe l'économiste Franck Dedieu. Pour ce professeur à l'IPAG Business School et spécialiste des mécanismes de privatisation, le service public ne peut tout simplement pas être transféré au privé sans des conséquences désastreuses à moyen terme : « *On ne peut pas mener de front une logique de service public qui investit à long terme et une logique d'ouverture à la concurrence*, explique l'économiste. Car,

du fait de ses intérêts à court terme, lorsqu'il dégage une marge de profit, le privé préfère baisser les prix à cause de la compétition plutôt que de réinvestir pour l'avenir. » Voire ne pas baisser les prix du tout... comme en témoigne l'exemple du chemin de fer britannique, privatisé il y a vingt ans : « Les voyageurs ferroviaires britanniques dépensent six fois plus pour leurs billets de train que leurs homologues européens », titrait en janvier dernier le journal anglais *Independent*.

* « L'État pourrait devenir minoritaire au capital de La Poste », *Les Échos*, 25 janvier 2018.

Avant liquidation totale

Le bien commun – autrement dit, le bien public – autrefois protégé dans le giron de l'État est de plus en plus mis à mal. L'État du XXI^e siècle devrait-il se résoudre à n'être plus qu'une entreprise comme une autre ?

L'État providence aurait du plomb dans l'aile. Certains seraient même prêts à lui préférer le concept d'« entreprise providence ». Chez les penseurs libéraux en particulier, l'État passe depuis longtemps pour un monstre, un mammoth, à la fois interventionniste, inefficace et coûteux. Sensible à cet argumentaire, le gouvernement est prêt à aller plus loin. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, dans un entretien accordé au journal *Le Monde* le 13 mars 2018, persiste et signe. « Les entreprises doivent participer au bien commun. C'est une modernisation essentielle du capitalisme français. »

L'État dévitalisé

Dans cette perspective, la loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) qui sera présentée en Conseil des ministres le 18 avril prochain prévoit de transformer l'entreprise en un nouvel objet social, « chargé d'intérêts collectifs ». Parmi les finalités, on retrouve bien sûr le fait de satisfaire les actionnaires mais aussi de répondre à des enjeux sociaux. Un mélange des genres qui paraît difficile à

envisager.

L'autre volet de cette loi Pacte s'articule autour d'une nouvelle vague de privatisations qui ne dit pas forcément son nom et qui est destinée à renforcer l'emprise du privé

en France. Il en va ainsi quand la loi Pacte autorise le gouvernement à faire passer sa participation dans les Aéroports de Paris sous le seuil de 50 %. Ou encore quand cette loi permet à l'État à passer sous la barre des 33 % de droits de vote chez Engie afin de poursuivre ses cessions de titres.

En écho, la réforme de la SNCF, engagée par le gouvernement à marche forcée, relève de la même dynamique. Au programme : de nouvelles conditions de recrutement, la remise en cause du statut des cheminots, la transformation de la SNCF en société à capitaux publics et l'ouverture à la concurrence des services ferroviaires. Derrière l'ensemble de ces dispositifs, les syndicats comme Sud Rail et la CGT ne voient à l'œuvre qu'une seule ambition, la privatisation pure et simple de l'entreprise. « *L'impact de la réforme si elle passait ne serait pas immédiat. Les investisseurs privés ne vont pas se précipiter alors que l'endettement est conséquent. Dans un premier temps, l'État va faire en sorte de sortir la SNCF de la zone rouge, assainir le bilan pour mieux ouvrir ensuite les portes aux actionnaires* », explique Grégory Laloyer, secrétaire régional CGT cheminots.

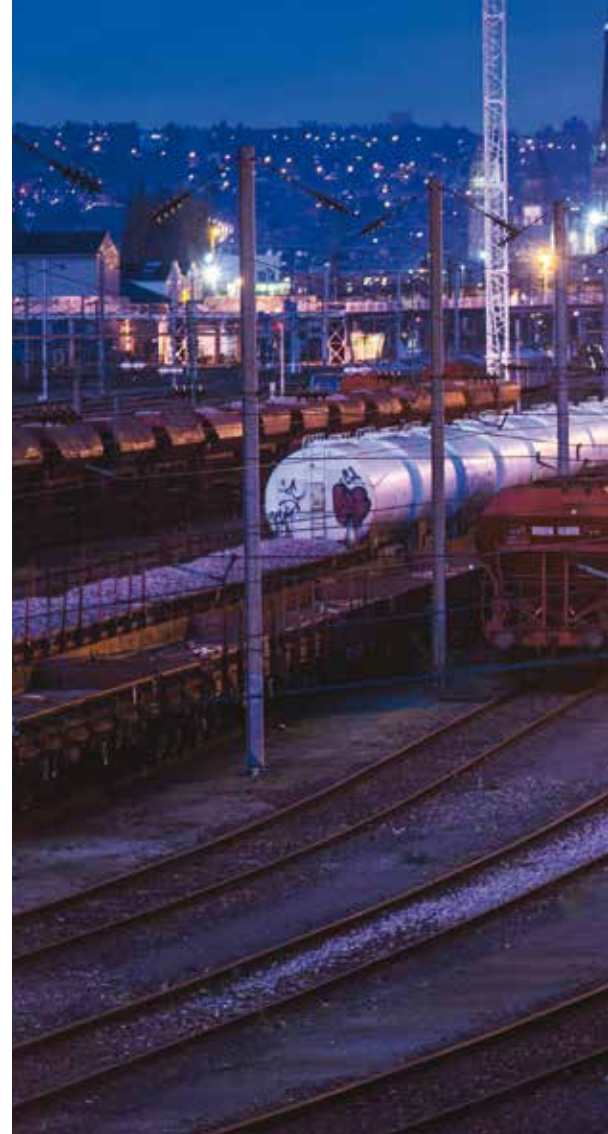




PHOTO: J. P. S.

D'ici là, les procédures d'externalisation devraient se poursuivre. « *Le recours à la sous-traitance avec des entreprises qui manquent d'expertise n'est pas forcément rentable. Les agents SNCF doivent souvent repasser derrière. Et puis il y a aussi les risques pris par ces salariés sous-traitants. En 2017, on a dénombré sept accidents mortels à la SNCF ; cinq concernaient des salariés d'entreprise de sous-traitance* », souligne Grégory Laloyer.

Le bien commun dilapidé

Dans un même esprit de désagrégation du bien commun, le gouvernement est prêt à céder, d'ici à 2022, 150 barrages hydro-électriques sur les 400 concessions qui existent en France. Un engagement loin d'être anodin lorsqu'on sait que ces infrastructures assurent 12 % de la production électrique nationale et fournissent au pays 70 % de son électricité renouvelable. « *L'eau est un bien de service d'intérêt général qu'il faut préserver de la financiarisation* », lance Dominique Pani, délégué CGT de la Fédération des mines et de l'énergie. « *Les privés n'hésiteront pas à faire monter le prix du mégawatt.* »

Ils spéculeront sur la ressource, joueront sur l'offre et la demande, comme dans une pratique boursière. » Dans ce secteur de l'énergie aussi, on identifie une privatisation qui ne dit pas son nom. « *Sur la maintenance, c'est le cas, on a une perte de compétence due à l'externalisation. Résultat, nous nous retrouvons à la merci de la disponibilité des entreprises. Ce qui n'a rien à voir avec une gestion de service public* », insiste Dominique Pani. À la fin, cette dynamique globale contamine tous les secteurs et ménage des failles dans lesquelles se glissent les entreprises les plus opportunistes. Aussitôt après la mise en place du dispositif Parcoursup, destiné à gérer les vœux des étudiants de l'enseignement supérieur, des cabinets de coaching ont proposé leurs services, facturés 900 € pour dix séances. Là encore si la privatisation ne dit pas son nom, la corruption du service public paraît évidente. ■

▲ L'ouverture à la concurrence du fret en 2004 constitue une première étape d'un processus de fragilisation de la SNCF qui progresse vers sa désintégration avec le projet de réforme porté par le gouvernement.

INTERVIEW « Un État schizophrène »

Michel Degoffe, professeur de droit public à l'université Paris-Descartes. Co-auteur de *La privatisation de l'État* – CNRS Éditions, 2013.

L'État peut-il être une entreprise comme les autres ?

Le préambule de la Constitution de 1946 indique clairement dans son article 9 que « tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité ». Le Conseil constitutionnel est là pour fixer le cadre des privatisations possibles. Mais, dans les faits, il pose assez peu de limites. Rien n'a empêché en d'autres temps que les PTT deviennent Orange. Tout tient à l'interprétation de cette notion de « service public national ». On retrouve la même situation, avec les autoroutes. Le Conseil d'État ne s'est pas opposé à l'intervention des concessionnaires privés. Alors oui, des dérives existent.

La notion de bien commun a-t-elle une valeur constitutionnelle ?

Ni le Conseil constitutionnel, ni le Conseil d'État n'ont utilisé cette notion pour s'opposer aux privatisations. Le « bien commun » est avant tout une question politique qui ne relève pas du juriste. Je pense néanmoins qu'il faut renforcer les contrôles. L'évolution qui est à l'œuvre aujourd'hui est liée à l'intégration des directives de l'Union européenne. On a affaire à un État schizophrène, capable à la fois de s'opposer aux dérives de la libéralisation et de voter dans le même temps les directives européennes qui favorisent cette libéralisation.

Ce processus fragilise-t-il la démocratie ?

La question peut se poser. Le débat actuel est lié au cousinage entre la haute fonction publique et les directions des grandes entreprises. Des réformes sont en discussion pour mettre en place un cloisonnement plus fort. La souveraineté nationale demeure incontestable mais bon nombre de décisions prises par l'État lui sont imposées par l'extérieur. C'est une vraie difficulté.

Élu·e·s communistes et républicains

Alors que depuis des années, aux côtés des cheminots et usagers, nous n'avons cessé d'alerter sur les politiques libérales en défaveur du ferroviaire, leurs impacts anti-sociaux et anti-écologiques, derrière des logiques de rentabilité financière, le président des riches a décidé d'éloigner un peu plus la SNCF de ses missions d'intérêt public. Les luttes des services publics et du rail convergent : nous étions près d'un demi-million dans la rue ce 22 mars. Cette mise à mal affecte les agents, mais aussi notre conception de la démocratie, de l'égalité, de la cohésion territoriale et de la République. Depuis 15 ans, le nombre d'emplois publics est en chute, or France Stratégie nous apprend dans son rapport que notre pays compte beaucoup moins de fonctionnaires par habitant que la Norvège, le Canada, la Finlande, le Danemark, ou encore la Suède. Dans le même temps, le gouvernement prévoit de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. Nul argument ne peut justifier un tel plan social, dont l'unique finalité est la livraison de pans entiers des missions de service public au secteur privé.

Si le service public est la richesse de ceux qui n'en ont pas, force de proposition, les communistes veilleront à sa défense.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu·e·s Droits de cité mouvement Ensemble

Le déficit budgétaire de la France, 2,6 % du PIB pour l'année 2017, est donc inférieur aux 3 % exigés par le traité de Maastricht. Macron, et à sa suite tous les défenseurs, de droite et de gauche, de l'Europe libérale, s'en félicitent ! Mais ils ne veulent pas s'arrêter là. Leur objectif est zéro déficit ! Peu importe les conséquences !

Un exemple : l'Allemagne de Merkel a un budget excédentaire et la pauvreté y a explosé comme jamais ! Il n'y a jamais eu autant de travailleurs pauvres ni de SDF. Les salariés allemands, avec leurs puissants syndicats, ont réussi à obtenir, par la grève massive, des augmentations de salaires et, ça et là, une baisse du temps de travail ! Le respect des traités européens ne garantit en rien le bien-être social, ni contre le chômage, ni contre la pauvreté. Et en Allemagne aussi, les services publics ferment les uns après les autres !

Le 22 mars, les grèves et les manifestations ont été puissantes, identiques à celles du début de la lutte contre la loi El Khomri ! C'est un beau début qu'il faudra amplifier partout avec les salariés et leurs organisations ! Pour dire stop à Macron et à son gouvernement de privilégiés, continuons le combat pour une autre politique !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

En hommage à toutes les victimes du terrorisme et à ce gendarme, héros mort pour la patrie afin de sauver une autre vie, ce poème d'Arthur Rimbaud : « L'Éternité » (1872)

Elle est retrouvée. / Quoi ? – L'Éternité. / C'est la mer allée / Avec le soleil.

Âme sentinelle, / Murmurons l'aveu / De la nuit si nulle / Et du jour en feu.

Des humains suffrages, / Des communs élans / Là tu te dégages / Et voles selon.

Puisque de vous seules, / Braises de satin, / Le Devoir s'exhale / Sans qu'on dise : enfin.

Là pas d'espérance, / Nul orietur. / Science avec patience, / Le supplice est sûr.

Elle est retrouvée. / Quoi ? – L'Éternité. / C'est la mer allée / Avec le soleil.

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Jeudi 22 mars, 500 000 manifestants ont arpenté les rues du pays contre Macron et l'ensemble de sa politique. Après s'être attaqué au Code du travail, le gouvernement s'en prend maintenant aux jeunes en imposant de nouveaux obstacles à l'entrée à l'université, mais aussi aux chômeurs, qu'il veut faire radier en nombre ! Il s'en prend aux fonctionnaires auxquels il veut imposer un plan de 120 000 suppressions de postes. Quant au « statut » des cheminots, il n'est pas la cause des problèmes que rencontrent les voyageurs. Mais Macron veut que la SNCF puisse licencier ses employés, comme une entreprise ordinaire. À l'image des plans de suppression d'emplois qui se multiplient dans le privé (Ford, PSA, Pimkie, Carrefour, Air France).

Le ministre de l'Économie a déclaré que le gouvernement allait « tenir » face à la grève des cheminots, quelle que soit sa durée. Si nous voulons lui donner tort, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la construction d'un mouvement d'ensemble. Les cheminots ne doivent pas rester seuls dans le bras de fer qui s'engage avec le gouvernement. Mettons-nous sur les rails du « Tous ensemble », en généralisant et reconduisant les grèves, comme il y a 50 ans, en 1968 !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

Chèque énergie : une nouveauté en 2018

Depuis cette année, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie.

Cette aide est utilisable pour le paiement de factures pour tout type d'énergie du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... ou pour le financement de certains travaux de rénovation. Ce chèque est attribué sous conditions de ressources, son montant varie entre 48 et 227 €. Il est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. Aucune démarche n'est à faire pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit). L'envoi dure jusqu'à la fin avril.

RENSEIGNEMENTS chequeenergie.gouv.fr

Foire à tout d'Aire de fête : inscriptions à partir du 17 avril



PHOTO : A.-C.C.

Les inscriptions à la foire à tout d'Aire de fête les 2 et 3 juin débiteront mardi 17 avril, dans les centres socioculturels Jean-Prévost (Tél. : 02 32 95 83 66), Georges-Brassens (Tél. : 02 32 95 17 33) et Georges-Déziré (Tél. : 02 35 02 76 90). Le montant de la participation est fixé à 8,90 € pour trois mètres linéaires au sol le samedi, 7 € le dimanche. Pour les non-Stéphanois, le tarif est de 19 € le samedi et 15,80 € le dimanche. En raison du nombre de demandes un double emplacement n'est pas possible.

L'été sur grand écran

Pour cette édition 2018, les rendez-vous du ciné d'été organisés par la Ville se déroulent au sein de la bibliothèque Louis- Aragon.

Les deux séances auront lieu mercredis 18 juillet et 1^{er} août à 18 heures. Il reste maintenant à choisir les deux films qui seront projetés. La parole revient aux Stéphanois-e-s. Ils peuvent exprimer leurs préférences parmi une liste de douze longs-métrages qui fait la part belle aux films d'animation : *Tous en scène* ; *Moi, moche et méchant* ; *Le Monde de Dory* ; *Ballerina* ; *Zootopie* ; *La Belle et la Bête* ; *Les Gardiens de la galaxie* ; *L'Ascension* ; *Demain tout commence* ; *Les Animaux fantastiques* ; *Star Wars, le réveil de la force*, et enfin *Good luck Algeria*.

POUR VOTER Des urnes sont disponibles à l'Association du centre social de La Houssière (ACSH) et à la bibliothèque Louis-Aragon jusqu'au 13 avril.



RUE PIERRE-SÉMARD

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le dossier de consultation de la procédure de modification simplifiée n° 4 du PLU (plan local d'urbanisme), relative à l'implantation d'un institut médico-éducatif rue Pierre-Sémard est mis à disposition du public jusqu'au 20 avril 2018 inclus. Le dossier est consultable sur le site Metropole-Rouen-Normandie.fr (attractive et dynamique/planification urbaine/aménager l'espace) ou en mairie centre, service urbanisme, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures.

SERVICE PUBLIC

SOS GARES

La réunion constitutive du collectif citoyen de défense des gares de Saint-Étienne-du-Rouvray, Oissel-sur-Seine et Sotteville-lès-Rouen a lieu mercredi 18 avril de 17 à 21 heures au foyer municipal de Oissel-sur-Seine (1 rue Masson).

PERMANENCE

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Inhari tient une permanence « amélioration de l'habitat » dans plusieurs communes de la Métropole. Prochaine permanence à l'hôtel de ville de Saint-Étienne-du-Rouvray, salle des permanences : jeudi 26 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.

Agenda

SOLIDARITÉ

JUSQU'AU 26 AVRIL

3^{es} Assises de la solidarité

Être solidaire – Hier, aujourd'hui... et demain ? Lire p. 18 et 19. Le programme complet est à retrouver sur saintetiennedurouvray.fr/pages/assises-de-la-solidarite-2018

INFORMATIONS

JEUDI 19 AVRIL

« Mes droits, j'y ai droit »

Lire p. 3.

SANTÉ

LUNDI 9 AVRIL

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans lundi 9 avril de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

ANIMATIONS

VENDREDI 13 AVRIL

Fête de l'ACSH

La fête de l'Association du centre social de La Houssière a lieu à la salle festive à partir de 19 heures. Au programme : danse, musique, animations... Et repas : chili con carne ou poisson à la normande et riz (10 € par adulte, 3 € pour les moins de 12 ans).

► Renseignements et réservations au 02 32 91 02 33.

DIMANCHE 15 AVRIL

Loto

Les parents d'élèves du collège Paul-Éluard organisent un loto au collège (rue des Coquelicots), à partir de 14 heures (ouverture des portes à 12 heures). Des voyages scolaires seront en partie financés par cette animation.

► Renseignements et réservations au 06 50 16 33 21.

MERCREDI 18 AVRIL

Jardin partagé

Au programme, de 14 heures à 16 h 30 : aménagement du jardin, réalisation de pots d'herbes aromatiques, animation smoothies, ateliers créatifs pour les enfants, séance de massage Amma assis, atelier zéro déchet... En présence des membres du conseil citoyen Grimaud-Thorez.

JEUDI 26 AVRIL

Le Sud fête le printemps

Le Sud fête le printemps de 11 h 30 à 17 heures, au jardin partagé des Apprentis-sages, plaine de La Houssière (au croisement de la rue du Velay et de l'avenue des Cévennes). Le midi : repas partagé entre voisins. Animations l'après-midi : dégustation de fruits et légumes frais, atelier zéro déchet, dépistage du diabète, atelier sur les libertés individuelles, atelier créatif.

► Informations auprès de la division du développement social au 06 83 03 01 50.

SPORT

MARDIS 17 ET 24 AVRIL

Urban training

Lire p. 8

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 18 AVRIL

Exposition UAP 3+1

L'art est un combat. « Un pour tous, tous pour un », quatre artistes (3+1) montrent « leur lutte pour la création ». Gérard Gosselin, Dominique Lemerrier, Maguy Seyer invitent Sandrine Thiebaud-Mathieu, jeune plasticienne parisienne. Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacles. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.



DU 16 AU 27 AVRIL

Brassens expose

Les productions réalisées dans les ateliers créatifs du centre en 2017 : peinture, art floral, mosaïque, créa déco sont exposées.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

JUSQU'AU 15 MAI

Expressions de la langue française

Lors du « workshop » de rentrée en arts appliqués, les élèves du lycée Le Corbusier ont œuvré en image, en dessin et en volume sur les expressions de la langue française. Du vocabulaire du XVII^e siècle à l'argot d'aujourd'hui... rien d'oublié ! Le sourire, la poésie et la créativité sont au rendez-vous de cette exposition.

► Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MAI 68

Mai 68 à la une

DU 16 AVRIL AU 26 MAI

C'est avec les « unes » de journaux quotidiens d'information et de périodiques engagés et satiriques que cette exposition, conçue par Guillaume Doizy, spécialiste de l'histoire de la caricature et de l'image, raconte les événements des mois de mai et juin 1968. Des débuts du mouvement étudiant aux barricades, de la grève générale au référendum, de Cohn-Bendit à De Gaulle, de la Sorbonne au quartier latin.

INFOS Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

Mai 1968-2018,

les enragés de l'espérance

JUSQU'AU 13 AVRIL



L'Académie des banlieues, cinquante ans après les événements de Mai 1968, présente une exposition de l'atelier populaire de l'école des beaux-arts de Paris. Cette exposition rassemble 68 affiches pour raconter la folle aventure du mois de mai 1968. Affiches qui sont le fruit de la rencontre entre artistes et travailleurs.

INFOS Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

Mai 68

DU 24 AVRIL AU 11 MAI

Cette exposition, réalisée par l'association Valmy, recense les causes du mouvement sans les classer forcément par importance et raconte les temps forts des mois de mai et juin 1968. Elle présente une chronologie des événements, des débuts du mouvement étudiant aux barricades, de la grève générale au référendum...

INFOS Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66

DANSE

MARDI 10 AVRIL

Sous la peau | Nathalie Pernet



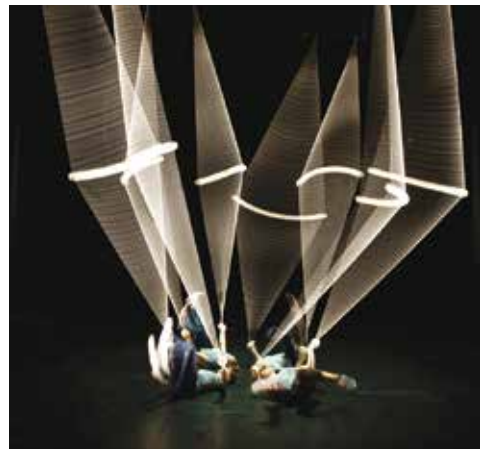
Infatigable tête chercheuse qui n'aime rien tant que la rencontre, Nathalie Pernet, accueillie en résidence au Rive Gauche, invite à une tentative chorégraphique et sensuelle. Un puissant désir de réveiller les corps et les sens, des danseurs bien sûr, mais surtout des spectateurs !

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

CIRQUE

VENDREDI 13 AVRIL

Magnétic | Jérôme Thomas



Formé au cirque avec Annie Fratellini, Jérôme Thomas s'est très tôt orienté vers le jazz et a collaboré avec de nombreux musiciens : Lubat, Perronne, Higelin, Portal... *Magnétic*, nouvelle création de ce prince jongleur, pour quatre circassiennes des plus habiles, explore le rapport entre jonglage et musique contemporaine. Dès 7 ans.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 14 AVRIL

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE

MARDI 17 AVRIL

L'Auteur | Les Tréteaux de France

Une fable jubilatoire sur les dérives des relations entre la finance et l'industrie. Un conte moderne qui nous plonge dans les rouages de notre économie. Une pièce d'actualité, drôle et enlevée, mise en scène et interprétée, entre autres, par Robin Renucci.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUX

VENDREDI 20 AVRIL

En course !



Garderez-vous la maîtrise de votre véhicule pour réaliser le meilleur chrono dans Rallyman ou votre préférence tactique se portera-t-elle sur la gestion d'une équipe de cyclistes avec Flamme Rouge ? Si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, une stratégie de course de robots délirante pourra retenir votre concentration avec Robo Rally.

► 19 h 30, bibliothèque Louis-Aragon.
Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

CONCERTS

LES 13, 19, 24 ET 25 AVRIL

Préludes à Yes or notes

En amont du festival Yes or notes les 18, 19 et 20 mai, le conservatoire de musique et de danse propose quatre soirées « prélude », un avant-goût du festival au plus près des habitants Stéphanais : vendredi 13 avril à partir de 19 heures lors de la

fête de l'Association du centre social de La Housière ; jeudi 19 avril de 18 à 20 heures au centre socioculturel Georges-Déziré ; mardi 24 avril de 18 heures à 19 h 30 au centre socioculturel Georges-Brassens et mercredi 25 avril de 16 h 30 à 19 heures au centre socioculturel Jean-Prévost.

MARDI 24 AVRIL

Musique de chambre vocale

Concert des élèves du conservatoire autour d'un répertoire où voix et instruments se mêlent pour le plaisir de leurs auditeurs. Chanteurs, musiciens de l'orchestre à cordes ou encore des ensembles de musiques de chambre proposent ce soir-là un programme tourné autour de la musique classique.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 89.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 18 AVRIL

La Tambouille à histoires

Vous êtes invités à venir écouter des histoires soigneusement choisies pour les enfants de 4 à 7 ans. Des images et des mots à savourer en famille !

► 15 h 30, bibliothèque Louis-Aragon.
Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

MERCREDI 18 AVRIL

MédiaThéCafé

La bibliothèque met à disposition des tablettes sous système Android. Cet atelier permet de découvrir les fonctionnalités de base. Ce rendez-vous est destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet.

► 16 heures, bibliothèque Louis-Aragon. Places limitées à huit personnes. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

État civil

NAISSANCES

Ismail Azirar, Oscar Bavière, Tesnim Gharbi, Naïla Kellas, Julia Le Carrer Dubois, Kheylane Lefebvre, Mila Lunetta, Adem Moussi, Kenza Achour.

DÉCÈS

Erna Lechien, Jane Holzem, El Miloud Habbani, Lucienne Bertin, Lillo Lo Vetere, Colette Chetritt, Karakiz Kizilirmak, Aïcha Guendouz, Jeanne Girard, Christiane Fleury, Teresa Lanteri, Didier Descelliers, Jean Anquetil, Madeleine Coquatrix, Christophe Désert, Josette Jamet-Lacaille, Kaddour Zergui, Hélène Silliau-Pointel, Guy Collilieux, Abdelkader Taïr.



« Comme ça, juste pour aider »

Les solidarités entre voisins exercées hors du cadre institutionnel ou associatif restent peu visibles. Elles constituent pourtant un des piliers de notre bien-être et de notre société.

Les coulisses de l'info

Les 3^{es} Assises de la solidarité intitulées « Être solidaire hier, aujourd'hui... et demain ? » se tiendront du 4 au 26 avril. À la lumière de ce rendez-vous, la rédaction s'est intéressée aux solidarités entre voisins. Par nature discrètes, ces manifestations de générosité spontanée se trouvent pourtant au coin de la rue.

Françoise a 75 ans. Il ne se passe pas une journée sans qu'elle ne prenne des nouvelles de ses voisines Mireille, 93 ans, et Christiane, 81 ans. Rien de spectaculaire, pourtant. Sauf, bien sûr, lorsqu'il a fallu relever Christiane d'une mauvaise chute et appeler les pompiers. « *C'est mon bâton de vieillesse, plaisante l'octogénaire. Quand il m'arrive des malheurs, Françoise est toujours là pour m'aider. On a maintenant les clés l'une de l'autre.* »

Mireille est aujourd'hui hospitalisée mais jusqu'à son départ pour l'hôpital, Françoise aura été aux petits soins avec cette autre voisine de près de vingt ans son aînée : « *Je vais chez elle tous les jours pour la réveiller, ouvrir*

les volets et préparer son petit-déjeuner en attendant qu'arrive son aide-ménagère. Le soir, je lui sors sa soupe du congélateur. »

« *Françoise est comme ça, commente Christiane, elle a besoin d'aider les autres.* » Certes, il y a les aides-ménagères et la famille, le Mobilo'bus et le portage de repas à domicile organisés par la Ville mais, tout salutaires et indispensables qu'ils soient, ces dispositifs solidaires pourraient difficilement faire l'économie des petits et grands gestes du quotidien effectués « *comme ça, juste pour aider* », sourit modestement Françoise.

« Gisement de générosité »

Or les bénéfices personnels et sociaux



de cette solidarité « *juste pour aider* » débordent largement de la sphère de ce que les dictionnaires appellent l'« urbanité », cette forme de politesse prétendument propre aux villes, et qui mêle bienveillance et bonnes manières. Une étude américaine* révèle par exemple que la solidarité entre voisins réduit les risques d'accidents vasculaires cérébraux.

Une bonne nouvelle qui n'est pourtant pas entendue avec toute l'attention qu'elle mériterait. « *On connaît de moins en moins nos voisins*, regrettent Françoise et Mireille. *Les gens ont peut-être peur qu'on s'immisce dans leurs vies.* »

« *C'est vrai, nous avons un problème social de relation à l'autre*, acquiesce Atanase Périfan, le créateur de la Fête des voisins et de l'association Voisins solidaires, président

de la Fédération européenne des solidarités de proximité. *Pourtant il y a un vrai gisement de générosité chez les gens. L'enjeu est maintenant de se demander comment intégrer cette solidarité informelle au cœur des politiques publiques, afin de les féconder et de les rendre plus efficaces.* » Un questionnement, qui sera au cœur des 3^{es} Assises de la solidarité...

▲ « *J'étais ouvrière dans une usine de chaussures, se souvient Françoise à gauche. On s'entendait bien mais il fallait produire, on n'avait pas le temps de faire causette. Maintenant que je suis à la retraite, j'ai le temps de m'occuper des autres.* »

PHOTOS : J. L.

* Perceived neighborhood social cohesion and stroke, in revue Social science & medicine, 2013.

DÉBAT

« Les solidarités : ce qui les renforce, ce qui les fragilise »

Mardi 10 avril, tables rondes, un débat est organisé à l'espace Georges-Déziré avec l'Observatoire des inégalités. « *Si l'on veut refonder la solidarité globalement*, explique Louis Maurin, le directeur de l'Observatoire, *il faut que tout le monde y contribue, et sans se donner de boucs émissaires. Il faut que tout le monde ait le sentiment d'un effort partagé à hauteur des moyens de chacun.* » Car, selon Louis Maurin, ce n'est pas en dénonçant le fameux « 1 % » d'hyper-riches que la lutte contre les inégalités pourra être efficacement menée. L'un des freins à cette lutte reste, toujours selon le directeur de l'Observatoire des inégalités, la « *profonde hypocrisie* » de la « *bourgeoisie culturelle* », dont « *les grandes envolées lyriques, souvent à gauche de l'échiquier politique, cachent mal une indifférence au sort des catégories populaires* ». Le débat s'annonce animé. Il se poursuivra mercredi matin, pour ceux qui le souhaitent, par un atelier-formation.

INSCRIPTION via un formulaire en ligne sur saintetiennedurouvray.fr/pages/assises-de-la-solidarite-2018

NON-RECOURS

« Mes droits, j'y ai droit »

Jeudi 19 avril, de 13 à 19 heures, la Ville et des représentants de la Caf, de la Carsat, de la CPAM et de Pôle Emploi seront présents à la Maison du citoyen et au centre socioculturel Jean-Prévoist où ils présenteront aux Stéphanois un panel de services permettant de faire valoir leurs droits (lire aussi p. 2). Selon le Défenseur des droits (Enquête sur l'accès aux droits, 2017), « une personne sur cinq éprouve des difficultés à accomplir les démarches administratives courantes ». Les plus précaires souffrent majoritairement du non-recours mais ce phénomène touche également 17 % de personnes « ne déclarant pas de difficultés financières ». Les causes du non-recours sont diverses. Toujours selon le Défenseur des droits, la demande répétée de pièces justificatives ou la difficulté à contacter quelqu'un sont, pour 38 % des interrogés, à l'origine de l'arrêt de leurs démarches. « Une personne sur trois cite, également, le manque d'information », ajoute l'enquête.

La journée du 19 avril vise donc à débloquent ces situations qui mènent, selon une évaluation de l'Assemblée nationale de 2016, à ce que 36 % des personnes éligibles au RSA n'en fassent pas la demande et à ce que 21 à 34 % ne demandent pas la CMU alors qu'elles y ont droit.

Ce non-recours massif aux aides sociales représente chaque année 10 milliards d'euros. Un constat très loin de l'idée qui voudrait que les « pauvres » profitent du système.

Alors que la bibliothèque Louis-Aragon vient de s'enrichir d'une salle multimédia, d'une salle d'animation et d'un jardin de lecture, les usages ne cessent de se diversifier dans l'ensemble du réseau des bibliothèques de la Ville. Pour se cultiver, se faire des films, surfer sur la vague du web, en prendre plein les oreilles, entrer dans l'histoire, muscler son cerveau ou simplement coincer la bulle, les bibliothèques accueillent les Stéphanois-e-s toute l'année en leur ménageant des espaces et des services qui s'adaptent à toutes les attentes.

• Une exposition photos sur tous ces usages est à découvrir à la bibliothèque Louis-Aragon, rue du Vexin, aux horaires d'ouverture.

À LA BIBLIOTHÈQUE JE VIENS SURFER



Retrouvez le diaporama des photos d'Arnaud Bertereau sur saintetiennedurouvray.fr